

# Pré-demande de manifestations sportives

Vous avez un projet de manifestation sportive ? Pensez à informer la Direction des Sports et de la Santé pour étudier sa faisabilité.

## Remarques importantes

Avant de vous délivrer une autorisation, nos services consultent l'ensemble des instances concernées, ceci afin de recueillir leurs éventuelles observations.

**Votre dossier complet devra être déposé au service des Sports en respectant les délais suivants :**

- 4 mois avant la date de manifestation sportive sur la voie publique ;
- 2 mois avant la date de manifestation sportive sur un équipement sportif.

## Démarche



Téléchargez le **formulaire**

([https://www.labaule.fr/fileadmin/La\\_Baule/SERVICES/Sports/MLB\\_029\\_FICHE\\_PRE\\_DEMANDE\\_Manifestation\\_Sportive.pdf](https://www.labaule.fr/fileadmin/La_Baule/SERVICES/Sports/MLB_029_FICHE_PRE_DEMANDE_Manifestation_Sportive.pdf)) de pré-demande pour l'organisation d'une manifestation sportive.

## Fil Infos



**SANTÉ, SOLIDARITÉS, SPORT**  
Journée bauloise de l'inclusion  
: L'olympisme pour tous !



**SPORT**  
Les porteurs de La Baule-  
Escoublac connus



**SPORT**  
Abandon de Sébastien  
Rogues à la Transat Jacques  
Vabre : La Ville lui apporte son  
soutien plein et entier



**VILLE DE LA BAULE**  
Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

